

CONCOURS
& EXAMENS **2026**

ACTUALITÉ

2025-2026

Tous les événements incontournables !
RÉSUMÉS • ANALYSES • MISES EN PERSPECTIVE

- ✓ **50** synthèses et portraits
- ✓ **Tous** les faits, dates et chiffres à connaître
- ✓ **120** graphiques, cartes et schémas
- ✓ **200** QCM corrigés
- ✓ **10** sujets de débats commentés

OFFERT

FIL D'ACTU
2026

+ JEUX
pour réviser



Reciprocity

Country		
China		
European Union		
Vietnam		
Taiwan		
Japan		
India		
South Korea		
Thailand		
Switzerland		
Indonesia		
Malaysia		
Cambodia		
United Kingdom		
South Africa		
Brazil		
Bangladesh		
Singapore		
Israel		
	10%	10%
	10%	10%
	58%	29%
	10%	10%
	88%	44%
	10%	10%

Vuibert

CONCOURS
& EXAMENS 2026

ACTUALITÉ 2025-2026

Tous les événements incontournables !
RÉSUMÉS • ANALYSES • MISES EN PERSPECTIVE

Sous la coordination de Jérôme Calauzènes
et avec la contribution de Martine Jacot (ex-journaliste au *Monde* et à l'AFP)

Jérôme Calauzènes

Agrégé d'histoire, diplômé de Sciences Po Bordeaux,
professeur en CPGE ECG à Lyon et à l'UCLY

Benjamin Deloustal

Étudiant à l'ESSEC en master en management

Pierre Dumont

Étudiant en master Politique de prévention et de
sécurité à l'IEP de Saint-Germain-en-Laye

Sophie Freiman

Professeur au lycée Gaston Bachelard et membre du
jury des oraux de Sciences Po Paris

Yann Guillo

Diplômé de Sciences Po Paris du master Affaires
européennes, spécialisé sur les questions
migratoires et le développement international

Marion Le Calvez

Diplômée de Sciences Po Paris, agrégée d'histoire et
professeure en lycée à Paris

Marie Louchet

Chargée de communication institutionnelle chez
Grant Thornton, cabinet d'audit et de conseil

Valérie Morin

Agrégée d'histoire, professeur au lycée Turgot à Paris

Stella Prest

Étudiante à l'EMLyon Business School (Lyon)

Nicolas Rosier

Diplômé de l'université d'Assas et de l'école de droit
de Sciences Po Paris

Léonard Vaché

Étudiant à Skema Business School

Félix Vandenabeele

Étudiant à HEC Paris

Églantine Yelles

Étudiante en master en politiques publiques,
spécialité Sécurité Défense à Sciences Po Paris

OFFERT EN LIGNE

pour réussir vos concours et examens 2026

Suivez l'actualité 2026 mois par mois
grâce à notre **fil d'actu**

+
Révissez l'actualité 2025
avec nos **jeux interactifs**

À consulter
sur **WWW.VUIBERT.FR/SITE/222104**

Maquette : Séverine Tanguy

Couverture : Séverine Tanguy, adaptation Primo&Primo

Réalisation : Hervé Soulard

Illustrations : Valérie Goncalves et Christel Bassi/Parolini

Crédit photographique de couverture : Brendan SMIALOWSKI/AFP

ISBN : 978-2-311-22210-4

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.

Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie :

20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – Janvier 2026 – 5, allée de la 2^e D.B. – 75015 Paris – www.vuibert.fr



SOMMAIRE



GÉOPOLITIQUE

▶ La fin du régime Assad, un renouveau possible pour la Syrie ?	8
▶ La guerre civile en Birmanie, l'échec d'une promesse démocratique ?	12
▶ La question palestinienne, moteur ou prétexte de l'escalade entre Israël et l'Iran ?	16
▶ La dissolution du PKK en Turquie : un tournant pour la question kurde ?	20
▶ Attentat au Cachemire : vers une nouvelle guerre indo-pakistanaise ?	24
▶ Le Groenland, futur épice centre des tensions mondiales ?	28
▶ Le second mandat de Trump : vers une présidence impériale ?	32
▶ Narcotrafic au Mexique et en Colombie : une lutte de pouvoir entre États et cartels	36
▶ Charlie Kirk, une figure controversée au cœur du débat sur la liberté d'expression	40
▶ ZOOM SUR... La destitution du président de la République de Corée	44
▶ ZOOM SUR... Elon Musk, de la Silicon Valley à la stratégie politique	46



AUTRES FAITS MARQUANTS 2025

48



QCM

51

PARTIE 1



POLITIQUE FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

▶ Les relations France-Algérie dans la tourmente	58
▶ Le scandale des assistants parlementaires des eurodéputés RN	62
▶ La menace numérique russe sur les élections en Europe	66
▶ Le réarmement de l'Allemagne, une rupture stratégique ?	70
▶ Frères musulmans et islamisme en France : une menace bien réelle ?	74
▶ Mayotte, un territoire oublié de la République ?	78
▶ L'accord de libre-échange UE-Mercosur : opportunités et controverses	82
▶ ZOOM SUR... Keir Starmer à l'épreuve du pouvoir	86
▶ ZOOM SUR... Jean Marie Le Pen : la renaissance de l'extrême droite sous la V ^e République	88
▶ La crise politique en France, du gouvernement Bayrou à celui de Lecornu	90



AUTRES FAITS MARQUANTS 2025

94



QCM

96

PARTIE 2



ÉCONOMIE, ENTREPRISES ET MONDE DU TRAVAIL

PARTIE 3

▶ Quel ordre mondial face aux guerres commerciales ?	102
▶ L'or : un marché en croissance qui reste à encadrer	106
▶ Les terres rares : un trésor stratégique sous contrôle chinois	110
▶ Le rejet de la taxe Zucman : une injustice fiscale ?	114
▶ Mondialisation et développement de la contrefaçon	118
▶ ZOOM SUR... La fraude aux eaux minérales : un scandale d'État ?	122
▶ La fin de l'âge d'or pour le secteur du luxe	124
▶ ZOOM SUR... Les agences de notation au cœur des relations internationales	128



AUTRES FAITS MARQUANTS 2025	130
--	-----



QCM	132
------------------	-----



SOCIÉTÉ

PARTIE 4

▶ L'affaire Bétharram : la fin d'une omerta scolaire ?	138
▶ La mort du pape François et l'élection de Léon XIV	142
▶ L'affaire des « viols de Mazan », un procès hors norme	146
▶ Le tourisme (dé)passe-t-il les bornes ?	150
▶ La loi sur la fin de vie : la volonté du patient au cœur du nouveau dispositif législatif	154
▶ ZOOM SUR... Loi du 23 juin 2025, dite « loi Attal » : une loi controversée	158
▶ La santé mentale en France, un mal invisible grandissant	160
▶ ZOOM SUR... Tiktok : des enjeux bien au-delà du divertissement	164



AUTRES FAITS MARQUANTS 2025	166
--	-----



QCM	168
------------------	-----



CULTURE ET SPORT

- ▶ Après son titre européen, quels enjeux pour le PSG ? 174
- ▶ Les sports de l'extrême : l'entrée dans une nouvelle ère ? 178
- ▶ ZOOM SUR... Les filles et les sciences : un déséquilibre persistant 182
- ▶ Les coupes dans le budget de la culture : la fin d'une exception française ? 184
- ▶ Les difficultés du rugby français : vers la fin d'une époque ? 188
- ▶ ZOOM SUR... Kamel Daoud : un écrivain au cœur d'une tempête diplomatique-littéraire 192



AUTRES FAITS MARQUANTS 2025

194



QCM

196

PARTIE 5



SCIENCES ET ENVIRONNEMENT

- ▶ L'IA, perspectives et bilan environnementaux 200
- ▶ Les nouveaux espoirs de guérison du cancer face à l'antibiorésistance 204
- ▶ ZOOM SUR... Cadmium et PFAS : quels impacts sur notre santé ? 208
- ▶ Les incendies dans l'Aude : une catastrophe nationale ? 210
- ▶ ZOOM SUR... La finance verte, un engagement de façade ? 214
- ▶ Quand la recherche spatiale se heurte aux restrictions budgétaires 216



AUTRES FAITS MARQUANTS 2025

220



QCM

222

PARTIE 6



ANALYSE D'UN DOCUMENT ICONOGRAPHIQUE

225



20 CITATIONS INCONTOURNABLES DE L'ANNÉE 2025

231



ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2025

235



CLASSEMENTS INCONTOURNABLES EN 2025

239



CHRONOLOGIE DES CONFLITS

244



DÉBATS COMMENTÉS

- ▶ Pour ou contre les voitures électriques ? 251
- ▶ Fallait-il emprisonner Nicolas Sarkozy en octobre 2025 ? 252
- ▶ Faut-il supprimer l'héritage ? 253
- ▶ Faut-il privatiser l'audiovisuel public en France ? 254
- ▶ Faut-il construire plus de places de prison en France ? 255



GÉOPOLITIQUE

- ▶ La fin du régime Assad, un renouveau possible pour la Syrie ?..... **8**
- ▶ La guerre civile en Birmanie, l'échec d'une promesse démocratique ?..... **12**
- ▶ La question palestinienne, moteur ou prétexte de l'escalade entre Israël et l'Iran ? **16**
- ▶ La dissolution du PKK en Turquie : un tournant pour la question kurde ? **20**
- ▶ Attentat au Cachemire : vers une nouvelle guerre indo-pakistanaise ?..... **24**
- ▶ Le Groenland, futur épice centre des tensions mondiales ? **28**
- ▶ Le second mandat de Trump : vers une présidence impériale ? **32**
- ▶ Narcotraffic au Mexique et en Colombie : une lutte de pouvoir entre États et cartels **36**
- ▶ Charlie Kirk, une figure controversée au cœur du débat sur la liberté d'expression..... **40**
- ▶ ZOOM SUR... La destitution du président de la République de Corée..... **44**
- ▶ ZOOM SUR... Elon Musk, de la Silicon Valley à la stratégie politique..... **46**



AUTRES FAITS MARQUANTS 2025

48

QCM

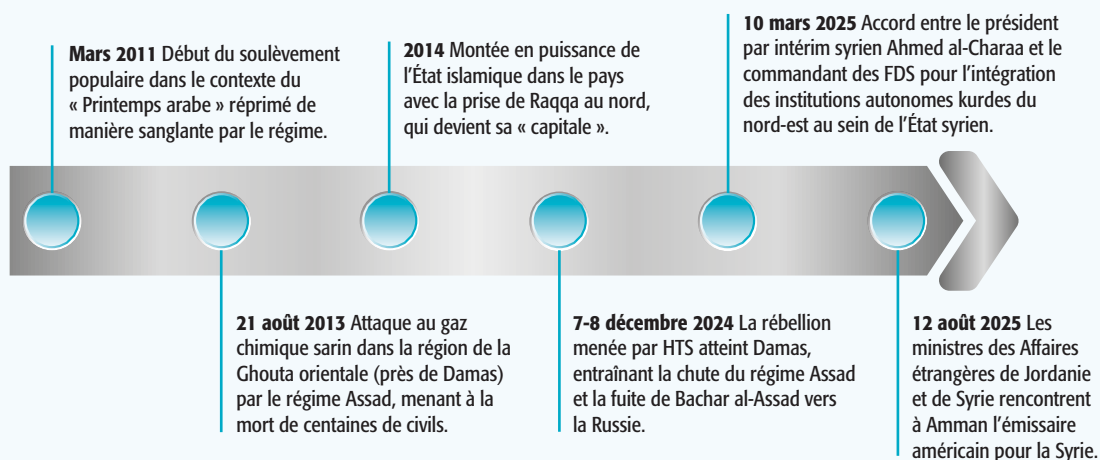
51



La fin du régime Assad, un renouveau possible pour la Syrie ?

par Yann Guillo

Le 9 décembre 2024 marque la fin de plus de cinquante ans de pouvoir autoritaire de la famille Assad en Syrie, ravivant l'espoir d'un renouveau. Cette chute inattendue, provoquée par une insurrection menée par une coalition dominée par le groupe Hayat Tahrir al-Cham (HTS, Organisation de libération du Levant en français), interroge sur la nature du nouveau pouvoir et la stabilité du régime. La Syrie s'engage-t-elle sur la voie du développement et de la reconstruction ou vers une nouvelle phase d'incertitude ?



► La chute du régime Assad, un espoir pour le peuple syrien

Dans la continuité du système instauré par son père depuis 1971, Bachar al-Assad a, dès son arrivée au pouvoir en juillet 2000, consolidé un régime autoritaire fondé sur l'hégémonie du parti Baas, la censure des médias et un culte de la personnalité. Son pouvoir repose sur un appareil sécuritaire tentaculaire, les *moukhabarats*, instaurant un climat de peur par la surveillance et les arrestations arbitraires. La prison de Saydnaya et le récit de ses détenus témoignent de cette répression systématique.

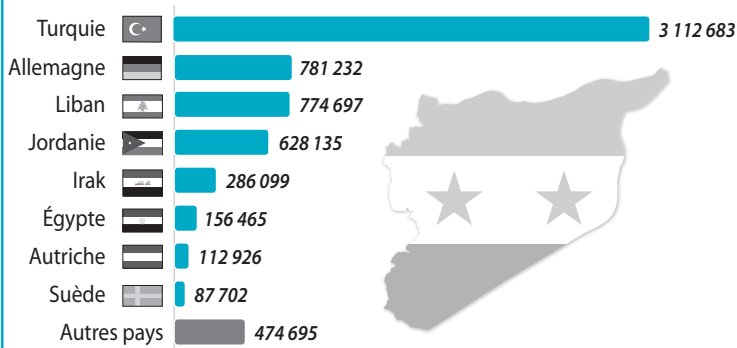
Au soulèvement de 2011 durant le « Printemps arabe », le régime répond par une répression brutale. Outre les bombardements massifs, il recourt à des armes chimiques

tel que le gaz sarin contre sa population. L'attaque contre la Ghouta orientale tenue par l'opposition en août 2013 cause la mort de 200 à 1 400 civils, selon les sources. D'autres attaques ont été documentées à Khan Cheikhoun en 2017 et à Douma en 2018, confirmant le recours récurrent du régime à ces armes, en violation du droit international.

La prise de Homs par la coalition menée par HTS, l'effondrement des forces loyalistes démoralisées, ainsi que le désengagement partiel de la Russie et du Hezbollah, conduisent à la fuite d'Assad le 8 décembre 2024 vers Moscou. Conjugué à la défaite de l'État islamique en 2019, cet exil ouvre la voie à une refondation politique basée sur la reconstruction institutionnelle, l'unité nationale et la justice transitionnelle.

En 2024, avant la chute de Bachar al-Assad, plus de 6 millions de Syriens réfugiés dans le monde.

Nombre de réfugiés et demandeurs d'asile syriens recensés avant la chute du régime de Bachar al-Assad*



* En date de juin 2024. Le régime de Bachar al-Assad en Syrie est tombé le 8 décembre 2024 ; la population syrienne au début de la guerre civile en 2011 était d'environ 21 millions.

Source : Statista.

► Une transition incertaine : la coalition à l'épreuve du pouvoir

Issu de Jabhat al-Nosra, branche syrienne d'Al-Qaïda, HTS s'est imposé comme force dominante dans le Nord-Ouest, notamment à Idlib. Bien qu'ayant rompu avec Al-Qaïda, le groupe reste accusé de crimes de guerre, dont l'usage de la torture. Son chef, Abou Mohammad al-Joulani (nom de guerre d'al-Sha'raa), exerce un contrôle autoritaire fondé sur une application rigoriste de la charia. Classé comme organisation terroriste par l'Union européenne (UE) et les États-Unis, HTS tente depuis 2020 de se normaliser, sans renier son idéologie islamiste. Cette continuité se manifeste dans le gouvernement post-Assad avec la nomination de Shadi al-Waisi, ancien juge islamique à Idlib, au ministère de la Justice, malgré son implication dans des exécutions publiques.

Le nouveau gouvernement ambitionne de restaurer l'unité territoriale et l'autorité centrale. Après une décennie de conflit, la Syrie reste fragmentée entre majorité arabe sunnite et minorités druzes, chiïtes, alaouites, chrétiennes et kurdes. Cette mosaïque a favorisé l'émergence de milices locales qui protègent la population ou poursuivent leurs ambitions.

Les ingérences extérieures ont accentué la fragmentation : la Turquie est intervenue militairement au nord, tandis que la Russie et l'Iran ont appuyé Bachar al-Assad jusqu'au bout pour préserver leur influence, et que les États-Unis ont appuyé les Kurdes et les Forces démocratiques syriennes (FDS). Israël, de son côté, a multiplié les frappes contre les installations militaires et renforcé sa présence dans le Golan. Les efforts d'unification se heurtent aussi à des logiques de vengeance. Le groupe ethno-religieux dont est issu Bachar al-Assad, les Alaouites, a vu ses fiefs de Tartous et de Lattaquié frappés par des massacres en mars 2025. Israël a bombardé, le 15 juillet 2025, les forces gouvernementales à Souweïda, au sud de la Syrie, après son entrée dans la ville à majorité druze, qu'il a affirmé vouloir défendre. Au nord-est à majorité kurde, un accord de trêve a été signé avec les FDS en mars 2025, mais des affrontements récurrents laissent planer des incertitudes.

Affaibli par les sanctions et l'isolement, le président intérimaire al-Sha'raa tente d'apparaître comme un dirigeant ouvert. Il a accueilli des émissaires et effectué des visites officielles, dont une à Paris en mai 2025 et une autre à Washington en novembre avant laquelle son nom a été retiré de la liste américaine des terroristes. Il a adopté un ton plus inclusif, illustré par la nomination de Hind Kabawat, seule femme et seule chrétienne du gouvernement. Une déclaration constitutionnelle signée le 13 mars 2025 prévoit une période transitoire de cinq ans, durant laquelle il concentrera les pouvoirs exécutifs jusqu'aux élections. Deux commissions d'enquête ont été créées, sur les violences ethniques et les disparitions.

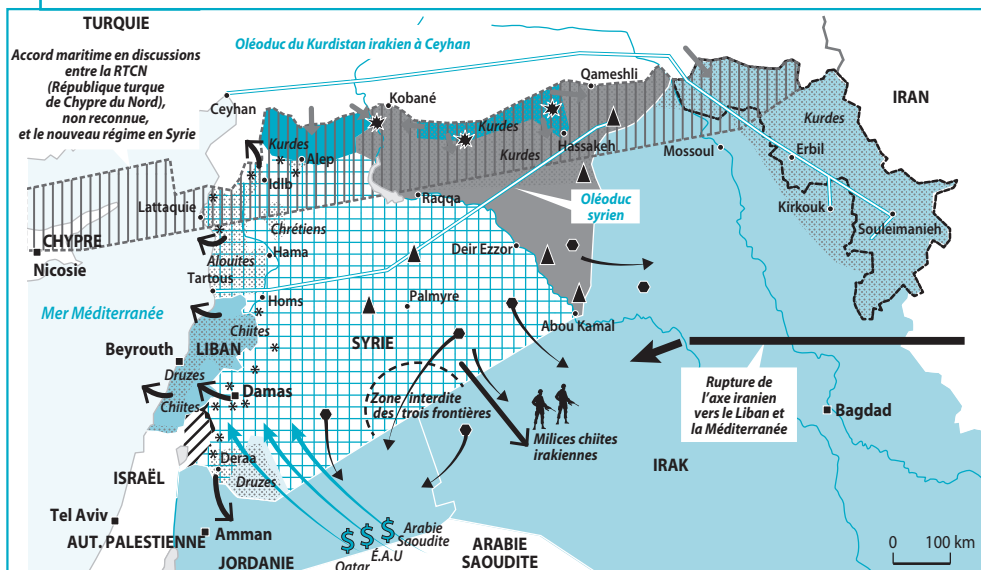
► La difficile reconstruction d'une Syrie exsangue

En 2025, la Syrie compte, selon l'ONU, 16,6 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire, soit plus de 70 % de sa population. Ravagé par la guerre civile, le pays fait face à un effondrement généralisé de ses infrastructures. Le système éducatif est largement dysfonctionnel, avec près de 2,4 millions d'enfants déscolarisés, et l'accès à l'électricité et à l'eau potable reste très limité. Le conflit a également provoqué, d'après l'ONU, 7,2 millions de déplacés internes et plus de 4,8 millions de réfugiés syriens dans les pays voisins.

La levée progressive des sanctions contre la Syrie, par l'UE puis par les États-Unis en mai 2025, a permis la réouverture de la Bourse de Damas, le retour du Fonds monétaire international (FMI), et la reconnexion au réseau bancaire SWIFT. La Syrie a également retrouvé son siège à la Ligue arabe en mai 2023. Ces évolutions favorisent le retour des investisseurs, notamment du Qatar et de l'Arabie saoudite, qui s'engagent dans des projets clés pour relancer l'économie.

Les incertitudes quant à la capacité du régime à instaurer unité, stabilité et transition démocratique continuent de peser sur la reconstruction. Le secteur privé reste prudent, les organisations non gouvernementales (ONG) peinent à atteindre les plus vulnérables, et un véritable cadre de développement reste à bâtir. Pour autant, l'exil de Bachar al-Assad en Russie et l'ouverture opérée par le nouveau régime – à travers des réformes vers un système plus représentatif – laissent entrevoir un avenir rompant avec des décennies d'autoritarisme basé sur la terreur. Les premières élections législatives post-Assad se sont déroulées le 5 octobre 2025 : les deux tiers des députés (140) ont été élus au suffrage indirect par des collèges électoraux, l'autre tiers (70) devant être désigné par le président al-Sha'raa.

Après Assad : le nouvel environnement stratégique de la Syrie



La Syrie en janvier 2025

Zone contrôlée par :

Hayat Tahrir al-Cham (HTS)

Les forces kurdes (YPG) et leurs alliés arabes

Golan annexé par Israël

Les milices druzes

L'armée syrienne libre (ASL) et l'armée turque

Zone tampon du Golan occupée par Israël depuis décembre 2024

Enjeux et menaces

Mise en place d'un glacis stratégique par la Turquie

Risque de reprise de lutte par l'État islamique

« Guerre des dollars » des monarchies du Golfe

État à la stabilité potentiellement menacée par le nouveau régime de Damas

Combats entre Kurdes et ASL pro-turque

Lieux de production de captagon et voies d'exportation

Région autonome du Kurdistan irakien

Zone peuplée de minorités

Sites de production pétrolière

Source : diploweb.fr

Mise en perspective

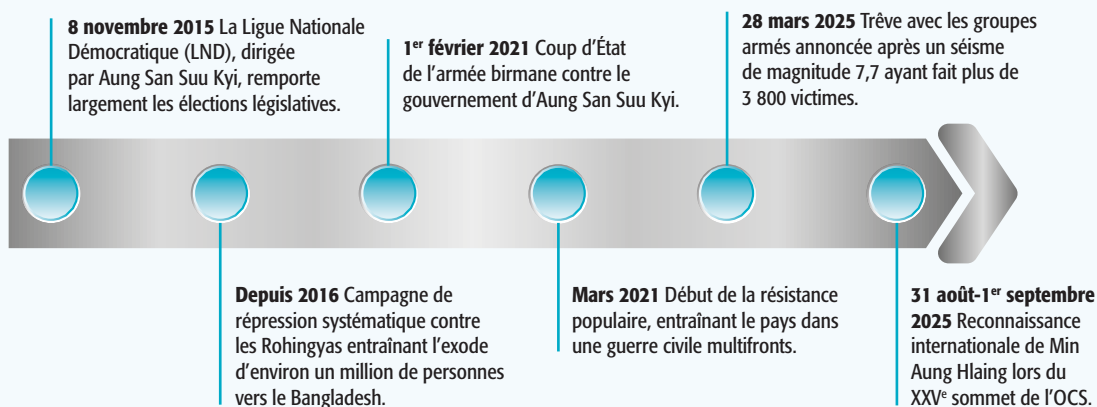
L'administration Trump a annoncé en février 2025 le gel, puis la suppression de 90 % des financements alloués dans le monde par l'agence USAID à des programmes essentiels tels que la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire ou encore la gouvernance démocratique. Ce retrait massif a provoqué la fermeture de plusieurs ONG et une forte réduction des actions menées par les agences onusiennes, notamment en Syrie, freinant les efforts de reconstruction. Symbole d'un désengagement global croissant en matière d'aide humanitaire et de développement, cette décision intervient alors que les besoins restent immenses et que l'aide demeure cruciale pour stabiliser des sociétés fragiles et prévenir de nouvelles crises.



La guerre civile en Birmanie, l'échec d'une promesse démocratique ?

par Yann Guillo

Le XXV^e sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai (août 2025) a marqué un tournant pour l'armée : la Chine y a officiellement reconnu le général Min Aung Hlaing, instigateur du coup d'État, comme « président en exercice de Birmanie ». Cette légitimation, malgré un contrôle territorial fragile et une résistance persistante, renforce le pouvoir des militaires. Dans quelle mesure cette reconnaissance consolide-t-elle le régime au détriment des aspirations démocratiques d'une partie des Birmans ?



► Une ouverture démocratique sous contrôle militaire

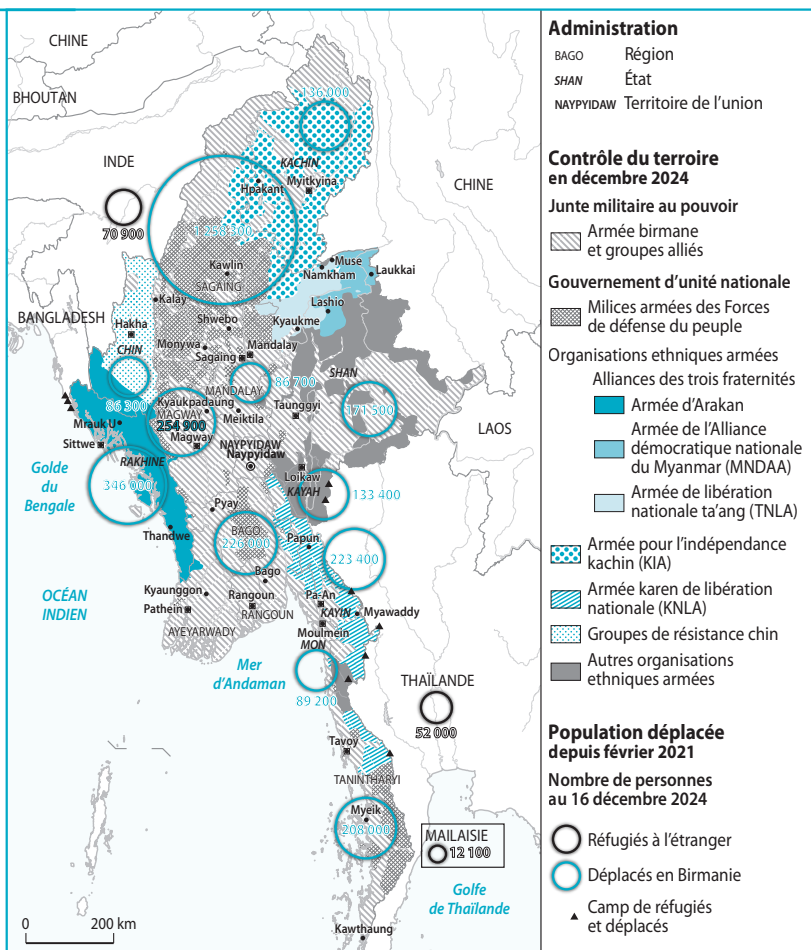
Depuis son indépendance en 1948, la Birmanie s'inscrit dans une trajectoire politique dominée par l'institution militaire. Le coup d'État du général Ne Win en 1962 inaugure plusieurs décennies de régime autoritaire centralisé, renforcé après la répression sanglante du soulèvement pro-démocratie de 1988 par le Conseil d'État pour la paix et le développement. L'annulation des élections de 1990, remportées par la Ligue nationale pour la démocratie (LND), l'assignation à résidence prolongée d'Aung San Suu Kyi ou encore la répression de la révolution de Safran en 2007 illustrent la persistance d'un pouvoir militaire autoritaire, verrouillant toute velléité de transition démocratique.

Les élections législatives de novembre 2015 semblent néanmoins marquer une inflexion. La victoire écrasante de la LND sur le Parti de l'union, de la solidarité et du

développement (USDP), proche de la junte, conduit à la formation d'un gouvernement civil dirigé par Htin Kyaw, tandis qu'Aung San Suu Kyi joue un rôle central en tant que conseillère d'État. Cette alternance suscite de fortes attentes de réformes, aussi bien sur le plan intérieur qu'auprès des partenaires internationaux.

Cependant, cette transition reste strictement encadrée par un compromis acté par la Constitution de 2008, qui maintient le Tatmadaw (l'armée) au cœur de l'architecture politique. L'armée conserve 25 % des sièges parlementaires, ce qui lui confère un droit de veto constitutionnel, et contrôle les ministères régaliens de la Défense, de l'Intérieur et des Affaires frontalières. Ce verrou institutionnel perpétue la mainmise militaire sur les leviers de pouvoir, limitant la portée des réformes. Dans ce cadre contraint, les forces armées poursuivent leurs offensives contre les guérillas ethniques et mènent une répression systématique contre les Rohingyas (majoritairement musulmans), qualifiée de génocide par l'ONU, malgré la signature d'un cessez-le-feu national en octobre 2015.

Les conflits en Birmanie : un impact sur le territoire et la population.



Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et International Institute for Strategic Studies (IISS), 2024.

► De la rupture démocratique à la guerre civile

Le coup d'État du 1^{er} février 2021, marqué par l'arrestation du président Win Myint et d'Aung San Suu Kyi, consacre la reprise en main totale de l'appareil d'État par l'armée. La proclamation de l'état d'urgence inaugure une phase de répression systématique : arrestations massives, usage disproportionné de la force, tirs à balles réelles contre les manifestants du printemps birman. En réaction, le peuple organise une désobéissance civile paralysant l'administration, tandis que nombre de cadres de la LND se réfugient dans la clandestinité ou l'exil et organisent la lutte politique et armée autour du gouvernement d'unité nationale (NUG), établi à l'étranger, et des Forces de défense du peuple (PDF), actives sur le terrain.

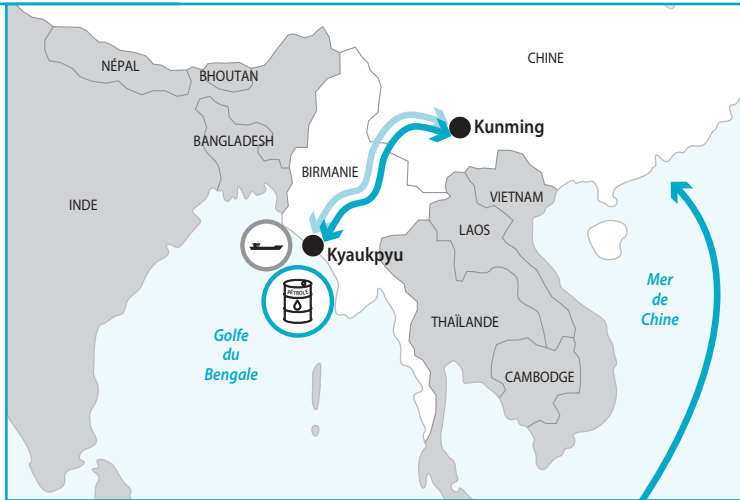
Face à cette contestation et pour renforcer ses rangs, l'armée impose la conscription forcée et intensifie ses offensives contre les mouvements armés ethniques (Shan, Karen, Kachin, etc.). Le NUG, composé d'élus de la LND et de représentants des minorités ethniques, tente de coordonner la résistance politique depuis l'extérieur, tandis que les PDF, milices civiles issues de la société birmane, mènent la lutte armée au niveau local. Le pays s'enlise alors dans une guerre civile prolongée et de plus en plus complexe.

Depuis 2021, l'intensification des combats a transformé la Birmanie en champ de confrontation généralisé. États dans l'État, les pouvoirs ethniques disposent de leurs propres armées, de structures sociales et de systèmes politiques autonomes. Puissants sur leurs territoires, ces groupes ne parviennent ou ne souhaitent toutefois pas se coordonner pleinement pour renverser le pouvoir central. L'opération 1027, lancée fin 2023 par l'Alliance des trois fraternités, réunissant l'armée d'Arakan, l'Alliance nationale démocratique de Birmanie et le Front de libération nationale Ta'ang, inflige de lourdes défaites au Tatmadaw. Elle marque un tournant, nourrissant l'espoir d'un basculement possible du rapport de force.

► Renforcement militaire, soutien chinois et résilience fragmentée de l'opposition

Les espoirs d'un renversement du pouvoir militaire se heurtent à de puissants obstacles géopolitiques, en particulier au soutien croissant de la Chine à la junte. Pékin, soucieuse de préserver la stabilité à sa frontière sud et de sécuriser ses intérêts stratégiques (accès à l'océan Indien, exploitation des terres rares, investissements militaires, influence sur l'ethnie Wa) renforce sa coopération avec le régime. Ce soutien se manifeste par l'accélération des livraisons d'armes, le renforcement de l'assistance logistique et un relais diplomatique sur la scène internationale, contribuant à isoler davantage l'opposition.

Le corridor économique Chine-Birmanie, un accès direct à l'océan Indien pour Pékin.



Source : Géopolitis

Ce rééquilibrage géopolitique a permis à l'armée birmane de reprendre certains territoires, principalement des centres urbains ou des axes logistiques majeurs. Toutefois, ces gains restent limités et ne permettent pas de rétablir un contrôle total du territoire. Parallèlement, le mouvement démocratique montre des signes de fragmentation : les divergences idéologiques et stratégiques entre le NUG en exil, les PDF sur le terrain et les groupes armés ethniques entravent toute offensive coordonnée. L'absence d'un commandement unifié et d'une vision politique commune complique la transformation de la lutte armée en projet politique cohérent.

Malgré ces fragilités, la résistance demeure active. Dans certaines régions, des zones échappant au contrôle de la junte sont administrées par des structures hybrides regroupant représentants locaux, groupes ethniques et membres de la société civile. Ces espaces expérimentent parfois des formes embryonnaires de gouvernance participative, illustrant la capacité de résilience de l'opposition. La mobilisation de la diaspora, la documentation des exactions du régime et le soutien ponctuel de certains acteurs internationaux permettent au mouvement démocratique de préserver une légitimité politique, en dépit de la violence et de l'isolement.

Mise en perspective

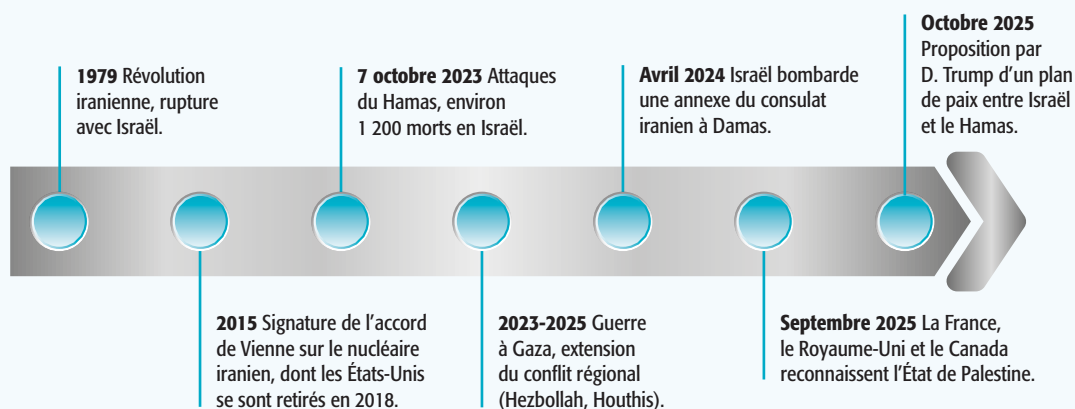
Le premier tour des élections, prévu pour le 28 décembre 2025, s'annonce décisif pour l'avenir de la Birmanie. Bien que les partis pro-démocrates, dont le parti d'Aung San Suu Kyi (dissous) et l'opposition ethnique soient exclus du processus électoral, ce scrutin pourrait néanmoins provoquer une évolution du leadership au sein de la junte. Il pourrait en effet soit renforcer la répression et aggraver les conflits, soit, au contraire, ouvrir la voie à des négociations avec les groupes ethniques armés, à un apaisement des tensions, et à une légère réouverture vers la société civile.



La question palestinienne, moteur ou prétexte de l'escalade entre Israël et l'Iran ?

par Félix Vandenabeele

Depuis 2023, la guerre de Gaza a réactivé la confrontation indirecte entre Israël et l'Iran. Les « proxys » de Téhéran – Hezbollah au Liban, milices chiïtes en Syrie et en Irak, Houthis au Yémen – ont multiplié les attaques contre Israël et ses alliés. Les frappes se sont intensifiées, les attaques en mer Rouge ont perturbé le commerce mondial et le front nord s'est embrasé. La Palestine reste le cœur politique et symbolique du conflit, tandis que la communauté internationale se divise sur la conduite à tenir.



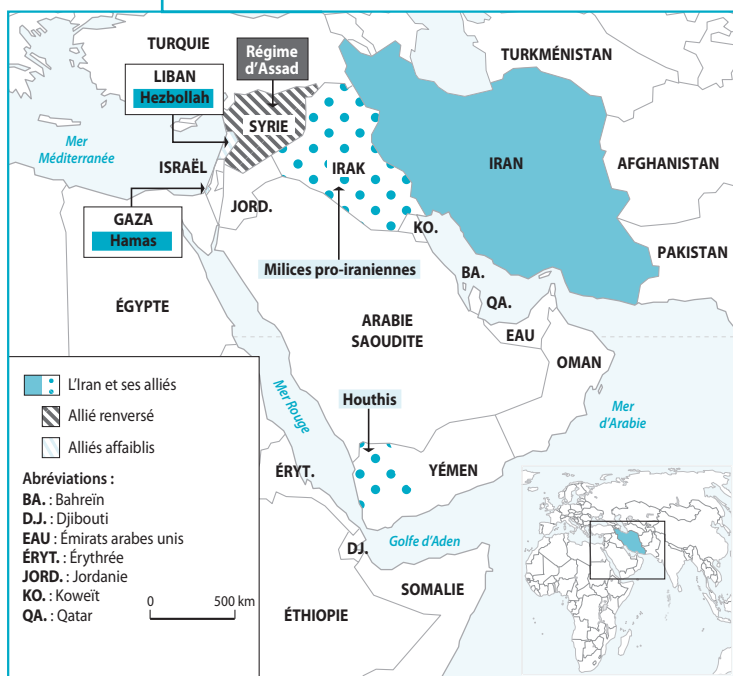
► Une hostilité historique

En 1979 a lieu la révolution iranienne. Dès lors, l'ayatollah Khomeiny fait de l'hostilité envers l'État hébreu l'un des piliers de son idéologie, clamant haut et fort qu'aucune amitié ne sera possible. Depuis, Téhéran soutient financièrement et militairement des organisations hostiles à Israël, comme le Hezbollah au Liban. Israël, de son côté, considère l'Iran comme une menace existentielle en raison de son programme nucléaire, mais aussi de sa stratégie d'« encerclement » reposant sur des proxys régionaux, nommés « axe de la résistance » par l'Iran. Israël affirme que l'acquisition de l'arme atomique par Téhéran remettrait en cause sa survie même.

Le 7 octobre 2023 constitue un tournant. L'attaque du Hamas, qui cause la mort de plus de 1 200 Israéliens, en majorité des civils, et l'enlèvement de centaines d'otages, provoque une réaction massive de Tel-Aviv. La guerre de Gaza qui s'ensuit a des conséquences régionales majeures. En 2025, les bilans estimés par les autorités palestiniennes recensent plus de 66 000 morts, bilan jugé fiable par l'Organisation de Nations unies (ONU). Pour l'Iran, cette tragédie humanitaire est un outil politique : en se posant comme protecteur des Palestiniens, Téhéran renforce son image de champion de la résistance, face à des régimes arabes jugés trop conciliants avec Israël depuis les accords d'Abraham (avec les Émirats arabes unis, le Bahreïn et le Maroc notamment) et les traités de paix signés par l'Égypte et la Jordanie.

Mais le conflit ne se limite pas à Gaza. Les Houthis du Yémen, appuyés par l'Iran, lancent depuis 2023 des missiles et des drones vers le sud d'Israël et contre des navires en mer Rouge, provoquant une hausse brutale des coûts de transport. Le Hezbollah intensifie ses tirs de roquettes depuis le Liban, entraînant le déploiement de plus de 100 000 soldats israéliens au niveau de la frontière avec ce pays et des ripostes massives sur les infrastructures libanaises. En 2024 et en 2025, Israël a multiplié les attaques contre le Hezbollah, tuant au moins trois de ses hauts dirigeants. Affaibli, ce mouvement refuse cependant de se désarmer. En Syrie, les frappes israéliennes se multiplient contre des bases et des convois iraniens. Enfin, en avril 2025, une frappe attribuée à Israël a visé un site nucléaire à Ispahan. Téhéran a répliqué par des cyberattaques et menaces de représailles, faisant planer le spectre d'un affrontement direct.

L'axe de résistance iranien.



Source : *Courrier international*, 2025.

► Un rapport de force déséquilibré

Si l'Iran s'appuie sur son « axe de résistance » depuis bientôt cinquante ans, c'est pour compenser son incapacité à affronter directement l'État hébreu. Sur le plan militaire, le déséquilibre est frappant : Israël dispose officiellement de la bombe nucléaire, de systèmes de défense antimissiles comme le Dôme de fer, et de la supériorité aérienne, avec environ 50 F-35 par exemple. Il bénéficie aussi d'un soutien américain, qui l'a sauvé en 1973 pendant la guerre du Kippour, avec la mise en place d'un pont aérien par les États-Unis de Nixon. Aujourd'hui encore, ce soutien est important et passe par des financements et des livraisons d'armes. De plus, Israël possède une armée de hackers performants, et a donc un avantage en cas de cyberguerre.

De son côté, l'Iran a une armée certes puissante (16^e rang mondial d'après le *Global Firepower* de 2025, 15^e pour Israël) et dispose d'une population bien plus importante que son rival, mais son équipement militaire est vieillissant. La plupart de ses 1 500 tanks datent de l'époque soviétique et ne feraient pas le poids contre les 400 tanks de pointe Merkava israéliens. Bien que Téhéran ait investi dans des missiles balistiques et des drones, ces derniers peinent à atteindre Israël à cause des systèmes de défense très performants.

Cependant, l'Iran peut bénéficier de la crise politique que traverse Israël : le gouvernement de Benyamin Netanyahu, affaibli par les critiques sur sa gestion de la guerre à Gaza et les contestations internes autour de sa réforme judiciaire, peine à maintenir une unité nationale. L'État hébreu est militairement supérieur, mais politiquement contesté, tandis que l'Iran, affaibli économiquement et militairement, continue de trouver dans la cause palestinienne un levier politique pour masquer ses fragilités internes.

► Les clivages internationaux et la recomposition des blocs

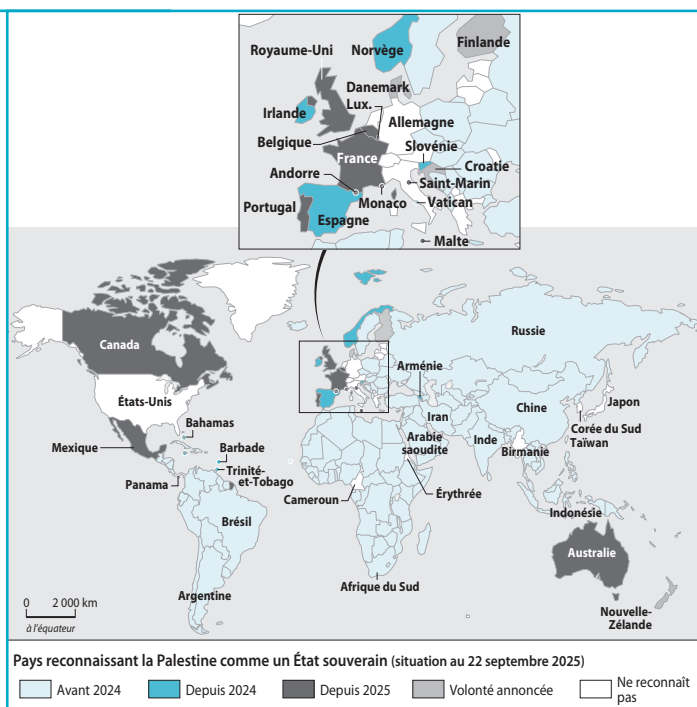
La guerre a entraîné une fragmentation du monde sur la question israélo-palestinienne. Les États-Unis demeurent le soutien central d'Israël, avec une aide militaire annuelle de 3,8 milliards de dollars programmée jusqu'en 2028, ainsi que des frappes aériennes contre des installations nucléaires iraniennes. L'Union européenne apparaît divisée : plusieurs gouvernements rappellent le droit d'Israël à se défendre, mais les opinions publiques, particulièrement en France, en Espagne et en Belgique, expriment un soutien croissant à la cause palestinienne. En mai 2024, l'Espagne, l'Irlande et la Norvège ont franchi un pas symbolique en reconnaissant officiellement l'État de Palestine, accentuant les tensions diplomatiques avec Tel-Aviv. Ces trois pays ont été rejoints par la France, le Royaume-Uni et le Canada notamment en septembre 2025.

En face, l'Iran fédère autour de lui un bloc plus hétérogène : la Syrie, le Hezbollah, les Houthis, mais aussi la Turquie et le Qatar, qui appuient politiquement Gaza et critiquent vigoureusement Israël tout en ménageant leurs alliances occidentales. Les pays arabes modérés, comme l'Égypte, la Jordanie ou l'Arabie saoudite, condamnent les violences israéliennes mais restent liés à Washington et évitent une rupture frontale. Enfin, d'autres puissances s'emparent du dossier : la Russie se rapproche de Téhéran et multi-

plie les prises de position contre Israël aux Nations unies, tandis que la Chine plaide pour un cessez-le-feu et la reconnaissance de l'État de Palestine, tout en préservant ses liens économiques avec Israël.

On observe ainsi une recomposition des alliances autour des fractures au Moyen-Orient, mais loin d'un clivage binaire. Les BRICS eux-mêmes sont divisés : l'Inde coopère étroitement avec Israël dans les domaines technologiques et militaires malgré ses liens avec l'Iran. La carte des positions révèle donc un monde de plus en plus fragmenté et mouvant.

Carte des clivages politiques : les pays reconnaissant l'État de Palestine.



Source : *Courrier international*, 2025.

Mise en perspective

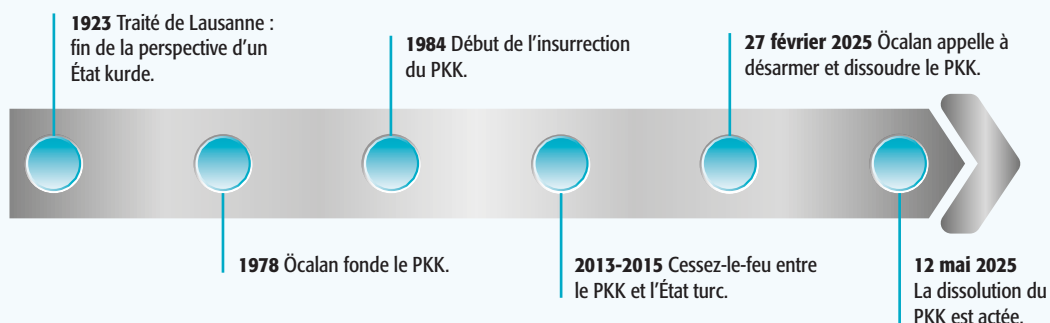
Aujourd'hui, le plus grand défi d'Israël ne semble pas être l'Iran, mais l'érosion de son pouvoir diplomatique. De plus en plus d'États ont reconnu l'existence de l'État de Palestine, et la pression populaire pousse certains gouvernements à agir. L'Espagne et l'Italie ont ainsi envoyé des navires militaires pour escorter une flottille humanitaire tentant de briser le blocus sur Gaza. Israël se retrouve au cœur d'un scandale médiatique autour de Gaza et semble perdre la bataille de l'information. Ce n'est pas la première fois que cela arrive : en 1982, les massacres de Sabra et Chatila avaient dirigé l'opinion publique contre Israël, et la même dynamique semble se reproduire aujourd'hui.



La dissolution du PKK en Turquie : un tournant pour la question kurde ?

par Jérôme Calauzènes

Le 12 mai 2025, le chef du parti des travailleurs du Kurdistan, Abdullah Öcalan, décide, depuis la prison où il est enfermé depuis 1999, la dissolution de son mouvement, après quarante ans de lutte armée contre l'État turc. Pourtant, cela ne met pas fin à la question kurde. Comment interpréter cette décision ?



► Le PKK, un instrument de lutte au service des Kurdes en Turquie

Le traité de Sèvres, en 1920, qui prévoyait le démantèlement de l'Empire ottoman et évoquait la possibilité d'une autonomie puis d'une indépendance des provinces kurdes, est remis en cause en 1923 par le traité de Lausanne. La construction de la Turquie moderne, sous l'égide de Mustafa Kemal, se fait désormais sur la négation de l'identité des minorités. Les Kurdes doivent se fondre dans la nation turque, ils sont réprimés, discriminés et leur langue est interdite.

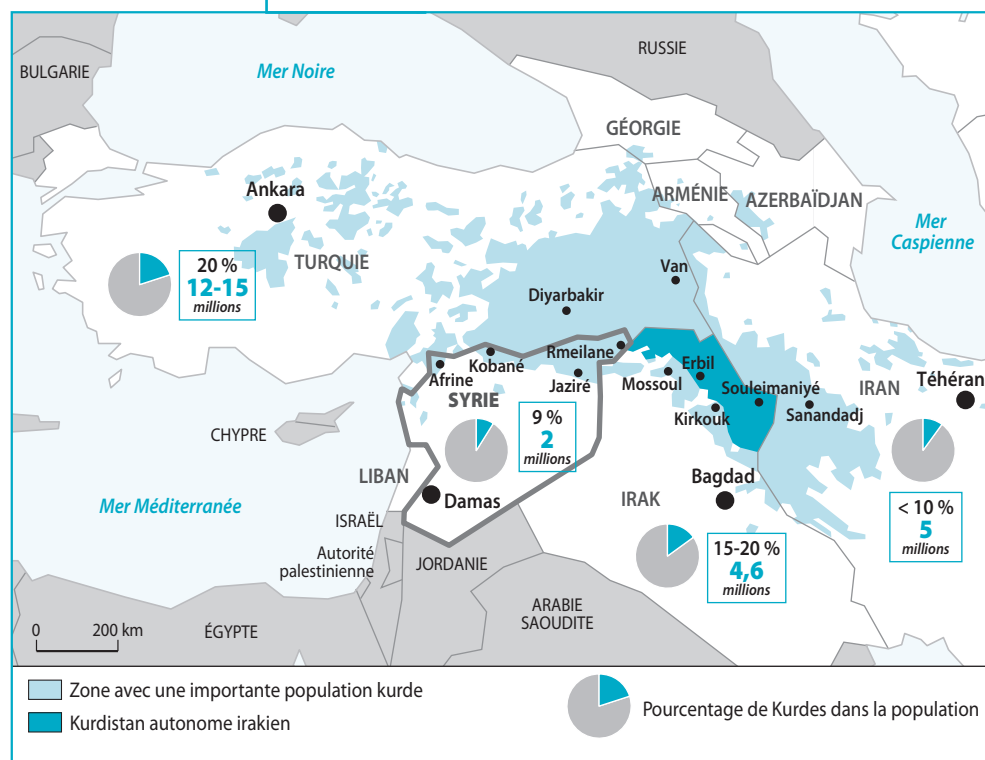
En 1978, la situation n'a pas évolué et Abdullah Öcalan fonde le PKK (parti des travailleurs du Kurdistan), marxiste et nationaliste, afin de faire reconnaître les droits du peuple kurde. L'insurrection proprement dite commence en 1984, dans le sud-est du pays. Des attentats et autres attaques sont organisés contre les autorités et les intérêts touristiques turcs (bombes, enlèvements dans les stations balnéaires). Le PKK s'allie alors avec d'autres mouvements de défense des Kurdes et le gouvernement du Kurdistan

irakien. Il reçoit une aide matérielle de l'URSS, mais aussi des gouvernements grec et chypriote, opposés à la Turquie. Sa violence vaut au PKK d'être considéré comme une organisation terroriste, notamment par les États-Unis ou l'Union européenne.

La répression turque est féroce. L'armée mène une stratégie contre-insurrectionnelle et, en 1992, l'État lance une vaste opération de destruction de 4 000 villages kurdes accusés de sympathie vis-à-vis du PKK. En 1999, Öcalan est arrêté à Nairobi (Kenya), puis condamné à la prison à perpétuité en Turquie. À partir de 2004, l'armée organise des bombardements contre les bases du PKK en Irak.

Dès les années 2000, l'objectif d'un Kurdistan unifié est abandonné, et le PKK milite pour l'instauration d'une vraie démocratie participative en Turquie, avec un discours axé sur les droits de l'homme, l'écologie et le féminisme. Si un cessez-le-feu est mis en place en 2013, il est remis en cause en 2015. Le président Erdogan, contesté, entend resserrer l'unité nationale autour d'un discours sécuritaire et antikurde. De plus, la résistance des Kurdes syriens face à Daesh inquiète Ankara qui craint, à terme, la reconnaissance d'un État kurde par la communauté internationale. Le 20 juillet 2015, l'attentat de Suruç, près de la frontière syrienne, fait 33 morts parmi les jeunes militants kurdes. Attribué à Daesh, il suscite cependant des accusations, par le PKK, de complicité passive de l'État turc. Cela contribue à une nouvelle escalade de la violence qui va durer dix ans.

Le peuplement kurde en 2025.



Source : Institut kurde de Paris.

► Les raisons de la dissolution du PKK

Le 27 février 2025, Öcalan a ainsi adressé un appel historique à désarmer et dissoudre le PKK. Sa requête, relayée par le parti prokurde DEM (parti de l'égalité et de la démocratie des peuples), a déclenché une véritable mobilisation pour un processus de paix politique.

Cette décision est à replacer dans un contexte de recalibrage des équilibres régionaux à la suite de l'offensive israélienne à Gaza, de la guerre au Liban et de la chute du régime baasiste en Syrie. Ces évolutions stratégiques (notamment le retrait possible des troupes américaines de Syrie) ont affaibli la position des affiliés du PKK, notamment les YPG (unités de protection du peuple, branche armée du parti de l'union démocratique) en Syrie, rendant la lutte armée plus compliquée. Le PKK a donc estimé que ses objectifs pouvaient plutôt se réaliser par les voies démocratiques que par les armes.

De plus, depuis 2015, le PKK a subi des revers importants : il a perdu sa base de soutien politique et militaire, décimée par l'utilisation accrue de drones turcs. Le mouvement a aussi perdu de l'influence en Syrie, la perspective d'un État kurde étant progressivement abandonnée. Au sein des populations kurdes, un fort désir de fin du conflit a aussi émergé après quarante ans de guerre et un conflit qui fait plus de 40 000 victimes et provoqué le déplacement forcé de 2 à 3 millions de personnes. La classe moyenne kurde s'est aussi étoffée, aspirant à plus de stabilité.

Cette initiative de paix a été soutenue par Devlet Bahçeli, chef du MHP (parti d'action nationaliste turc, classé à l'extrême droite), allié nationaliste de l'AKP, le parti du président turc Erdogan. Ce nouvel élan politique s'est accompagné d'un apaisement de la part du gouvernement turc, d'ailleurs de plus en plus contesté, notamment lors des élections municipales de 2024. Ce dernier souhaite ainsi mettre fin à l'insurrection et gagner de la stabilité politique avant les élections futures.

Le Kurdistan turc en chiffres en 2025.

Indicateur	Estimation / Valeur	Remarques
Population totale	15 à 20 millions	Environ 20 % de la population turque
Provinces principales	Diyarbakır, Şırnak, Hakkari, Mardin, Van, Batman, Siirt, Bitlis	Zones majoritairement kurdes
Superficie	75 000 km ²	Environ 9 % du territoire turc
Taux de chômage	15 à 20 %	Plus élevé que la moyenne nationale (9 %)
PIB par habitant	4 000 à 6 000 \$	Inférieur à la moyenne nationale (10 000 \$)
Taux d'urbanisation	60 %	Région plus rurale que l'ouest de la Turquie
Accès à l'éducation	Alphabétisation des adultes : 85 %	Moins d'infrastructures éducatives, surtout rurales

► Un accord fragile

Le PKK a présenté sa dissolution comme une victoire, estimant avoir réussi à amener la question kurde sur le devant de la scène politique nationale et internationale, et avoir fait en sorte que le combat pour les droits politiques et culturels kurdes puisse être résolu par voie démocratique. En négociant avec le gouvernement, il est désormais reconnu, comme un acteur important de la vie politique.

Le comité du PKK a également posé des conditions : mise en place par le gouvernement turc d'un cadre légal devant encadrer le processus de paix à venir, garanties juridiques concernant les droits du peuple kurde, allègement des conditions de détention, voire libération d'Öcalan. Les Kurdes espèrent la fin de la répression et une intégration de références culturelles kurdes dans la Constitution nationale. Pourtant, cela risque d'irriter la base nationaliste d'Erdogan.

Le gouvernement turc a, en effet, intérêt à voir la question kurde disparaître pour éviter toute ingérence étrangère dans sa politique nationale. De plus, la paix avec l'organisation armée kurde pourrait représenter un atout pour la Turquie dans sa politique régionale : cela renforcerait sa présence dans les territoires kurdes, notamment en Syrie, et lui permettrait de stabiliser ses frontières. Sur un plan plus personnel, Erdogan a besoin d'une base électorale élargie (les Kurdes comptent pour 20 % de la population turque) afin de modifier la Constitution et de pouvoir briguer un troisième mandat en 2028.

Mais de sérieux doutes subsistent sur la pérennité et la concrétisation de l'accord. Certaines interrogations subsistent à propos des 5 000 à 6 000 combattants kurdes à démobiliser. La question des prisonniers politiques kurdes et des maires kurdes destitués depuis les élections municipales de 2024 est aussi en suspens. La poursuite des répressions en Turquie et des bombardements sur le Kurdistan irakien pourraient mener à une remise en cause de ces accords. La dérive autoritaire d'Erdogan, qui a entraîné des manifestations importantes en mars 2025, renforce aussi ces craintes.

Mise en perspective

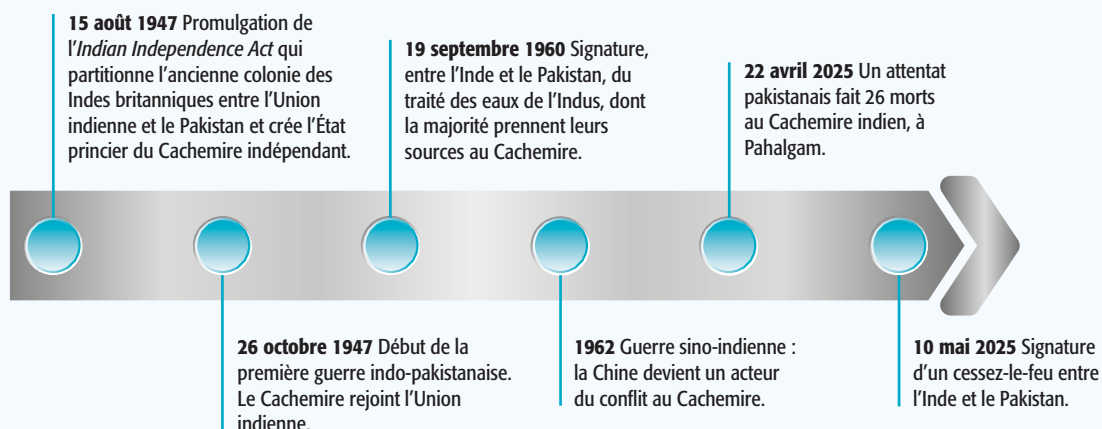
Le Kurdistan irakien est une région située au nord de l'Irak, officiellement reconnue par la Constitution irakienne de 2005. Peuplée de 5 à 6 millions d'habitants, majoritairement kurdes, elle possède son propre gouvernement, basé à Erbil. Son autonomie s'est consolidée après la guerre du Golfe de 1991, puis renforcée à la chute de Saddam Hussein en 2003. Doté d'institutions parlementaires, d'une force armée (les peshmergas) et d'une diplomatie active, le Kurdistan irakien s'appuie sur d'importantes ressources pétrolières, notamment à Kirkouk. Cependant, il est confronté à des tensions avec Bagdad, liées au partage des revenus du pétrole et au contrôle de territoires disputés, ainsi qu'à des menaces persistantes de la part de groupes jihadistes. Cette région, qui avait organisé en 2017 un référendum d'indépendance aux résultats largement favorables mais non reconnus, incarne la possibilité d'un premier État kurde.



Attentat au Cachemire : vers une nouvelle guerre indo-pakistanaise ?

par Benjamin Deloustal

Le 22 avril 2025, 26 personnes ont perdu la vie lors d'une fusillade dans le Cachemire indien. Cet attentat rallume la mèche du conflit opposant l'Inde et le Pakistan depuis 1947 et la partition britannique du sous-continent indien sur des critères religieux. Dans quelle mesure cette résurgence menace-t-elle la vie de millions d'individus et la stabilité de la région ?



► Origines et facteurs du conflit

En 1846, à la suite du traité d'Amritsar, la région du Cachemire passe sous contrôle du Raj britannique, le régime colonial du Royaume-Uni dans le sous-continent indien. Elle devient l'État princier du Jammu-et-Cachemire, bénéficie d'une grande autonomie et est dirigé par la dynastie des Dogra de 1846 à 1947.

Lors de l'indépendance du sous-continent indien en 1947, le Royaume-Uni, avec la commission Radcliffe, partitionne la région entre l'Inde hindoue et le Pakistan musulman.

Le Jammu-et-Cachemire, en sa qualité d'État princier, obtient l'indépendance mais reste *de facto* sous la surveillance de ses voisins. En effet, il présente la particularité d'être un État dont la population est majoritairement musulmane, mais dont la dynastie régnante, imposée par les Britanniques, est hindoue.

ACTUALITÉ

2025-2026

CONCOURS
& EXAMENS **2026**

Le narcotrafic, les droits de douane imposés par les États-Unis, le marché de l'or, le surtourisme, la santé mentale, l'intelligence artificielle, la finance verte, l'assassinat de Charlie Kirk, la guerre en Ukraine...

Retrouvez tous les événements incontournables de l'année 2025 classés en six thématiques : **géopolitique ; politiques française et européenne ; économie, entreprises et monde du travail ; société ; culture et sport ; sciences et environnement.**

Pour **réussir vos écrits et vos oraux 2026 et faire la différence face au jury**, ce livre vous propose :

- 🕒 **50** synthèses et portraits
- 🕒 **Tous** les faits, dates et chiffres à connaître
- 🕒 **120** graphiques, cartes et schémas
- 🕒 **200** QCM corrigés
- 🕒 **10** sujets de débats commentés
- + la méthode de l'analyse d'image
- + **20 citations, 10 classements à retenir en 2025 et la chronologie des grands conflits mondiaux**



Sous la coordination de **Jérôme Calauzènes**, agrégé d'histoire, professeur d'histoire et géopolitique en CPGE et enseignant en école de préparation aux concours (Sciences Po Paris et IEP de province). Avec la contribution de **Martine Jacot**, ex-journaliste au *Monde* et à l'AFP.

Ce livre sera particulièrement utile aux :

- ➡ Concours d'entrée en écoles de journalisme, de management et à Sciences Po
- ➡ Étudiants en prépas (scientifiques, commerciales et littéraires)
- ➡ Cursus universitaires : économie, gestion, droit, sciences humaines et sociales
- ➡ Concours de la fonction publique de catégories A et B
- ➡ Concours paramédicaux et sociaux

www.vuibert.fr



16,90 €

ISBN : 978-2-311-22210-4



9 782311 222104